

1 - Informations

BREVET DE RANDONNEUR MONDIAUX- 300 km – Samedi 21 avril 2007

Brevet organisé par l'AC Clapiers.

Le brevet est qualificatif, pour participer au Paris-Brest-Paris

Accueil:



A partir de 5h30 "Les caves de Trinque Fougasse" www.trinquéfougasse.com (Ex.Bar le Jogging) , 1581 route de Mende, Montpellier Nord (Quartier des facultés et du Zoo de Lunaret).

Hébergements à proximités du départ : Hôtel "Les Troènes" hotel-les-troenes@wanadoo.fr ; Hotel Restaurant "Héliotel" www.heliotel.fr

Responsable:

Gérald Razier 105 Rue de la Chicane 34820 Assas. gerald.razier@free.fr

Règlement:

- Le brevet étant une randonnée cycliste, aucun temps ni classement ne sera publié.
- Ce brevet est ouvert à tous, licenciés ou non licenciés de 18ans et plus.
- Les participants sont considérés en excursion personnelle et devront respecter le code de la route, les arrêtés municipaux des localités traversées et n'utiliser que la partie droite de la chaussée.
- Le present règlement est considéré comme accepté dès l'inscription.
- Chaque participant est tenu d'être couvert par une assurance responsabilité civile.
- L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident.

Départ: 6h. Attention, le départ s'effectuera de nuit.

Le parcours ne sera pas fléché, l'allure est libre, l'itinéraire doit être respecté et accompli en autonomie, il n'y a pas de ravitaillement distribué par le club organisateur.

Les cartes de route vous seront remises à l'encaissement de votre inscription mentionnant votre nom et les lieux de contrôles où le participant devra obligatoirement faire pointer cette carte de route, chez les commerçants.

A votre retour, aux « Caves de Trinque Fougasse », vous les déposerez dûment tamponnées, auprès des responsables organisateurs, une boisson vous sera offerte.

Règlement de l'Audax-Club-Parisien : www.audax-club-parisien.com rubrique B-R-M

SECURITE: Eclairage, baudrier et casque obligatoires.

PARCOURS:

Montpellier, D17, D65, Clapiers, D21, Teyran, D118, St Drézéry, St Jean-de-Cornie, D120, St Hilaire-de-Bauvoir, D135, Saussines, D222, Sommières, N110, Montmirat, Lédignan, (Contrôles), D109, St Jean-de-Serre, Canaules, D149, Durfort, D982, St Hippolytes-du-Fort, D999, Ganges, Pont d'Hérault, Le Vigan, Bez, Arre, Alzon, Col de la Barrière, D7, La Blaquerie, D65, Cornus, Fondamente, St Félix-de-Sorgues, D540, Abbaye-de-Sylvanes (Contrôles), D10, D902, Col de Notre-Dame, Ceilhes-et-Rocozels, D138, Col de l'homme Mort, D138E2, D142, Col de la Baraque de Bral, D35, Lodève, (N9 route parallèle à la A75), Cartels, Rabieux, D109, St Félix-de-Lodez, D141, Ceyras, N9, Direct. Clermont-Hérault, D4, Brignac, D130, Canet, D2, D32, D139, Le Pouget (Contrôle), La Taillade, N2109, St Paul-et-Valmalle, Bel-Air, D102, Grabels, D127E8, Fontfroide le Bas, Direct. Montferrier, D112E2, Route de la Lironde, Aqueduc, D17, route de Mende, Montpellier.

[Règlement, Parcours détaillé et bulletin d'inscription à télécharger ici](#)

AUTRES INFOS:

Un forum spécialisé sur la longue distance (équipement, éclairage...):

<http://parisbrestparis2007.actifforum.com/index.htm>

Un site anglais qui a testé à peu près tous les éclairages à piles pour cycle:

<http://www.aukweb.net/lights/index.htm>

2 - Homologation

Vous trouverez ci dessous les numéros d'homologation de votre brevet.

N° Homologation Nom prénom

88683 Ginestet Samuel
88684 Saint-Léger Thierry
88685 Pich Pascal
88686 Cohen Robert
88687 Bondoux Gabriel
88688 Lambolais Thomas
88689 Conéjéro Eric
88690 Razier Gérald

88691 Weiss Franck
88692 Durand Roger
88693 Giner Gilles
88694 Richarte Jean-Antoine
88695 Lapuyade Eric
88696 Bronnec Alain
88697 Pépin Bernard
88698 Marcaille Freddy
88699 Farjou Georges
88700 Bassot Patrick
88701 Rouquette Jean-Louis
88702 Ferraton Jean-Pierre
88703 Le Chenadec Bernard
88704 Vincent Jean-Paul
88705 Paoli Serge
88706 Nicolle Jean-Mary
88707 Boudet Dominique
88708 Mourot Yves
88709 Cariou Christian
88710 Ratabouil Jean-Pierre
88711 Siéso Victor
88712 Repkat Christian
88713 Scaerber Samuel
88714 Huraux Serge
88715 Girard Alain
88716 Fay Phillipe